



Département de linguistique

hiver 2022

vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

Salle : J-1045 (<https://carte.uqam.ca>)

Zoom : <https://uqam.zoom.us/j/86917630346?pwd=TVYoa1FLOUJEQWQ3MlkoR3ZxTnlPUTo9>

## LIN1604 : Courants linguistiques contemporains

Professeur.e.s :	Heather Newell, Ph. D.	Richard Compton, Ph. D.
Locaux de bureau :	DS-4427	DS-4541
Téléphone :	514.987.3000, poste 7949	514.987.3000, poste 3192
Disponibilités :	lundis 12h30–13h30	mardis 12h30–13h30
Courriel :	<a href="mailto:newell.heather@uqam.ca">newell.heather@uqam.ca</a>	<a href="mailto:compton.richard@uqam.ca">compton.richard@uqam.ca</a>

Portail de cours : [www.moodle.uqam.ca](http://www.moodle.uqam.ca)

### Descripteur

Ce cours situe les courants linguistiques contemporains dans leur perspective historique. Le cours porte sur les objectifs visés par ces divers courants en relation avec les types d'analyses proposées. Seront touchés les principaux moments de constitution de la discipline, notamment le manifeste des néogrammairiens, les théories structuralistes européennes et américaines, la grammaire générative et la sémantique formelle, les théories discursives et pragmatiques et les diverses théories du courant cognitiviste.

### Objectifs du cours

À la fin du cours, vous serez en mesure de :

- situer les grands courants linguistiques dans le temps
- identifier les personnages clés qui sont associés à ces courants
- apprécier l'évolution des perspectives, des préoccupations et des questions relatives au langage, à la grammaire et à la linguistique
- mieux comprendre les débats en linguistique contemporain

### Ouvrages obligatoires

Les lectures seront disponibles sur Moodle ou le site de la bibliothèque.

## Horaire et contenu des cours

Les dates sont données à titre indicatif. Ce plan est susceptible d'être modifié afin de tenir compte de notre avancement.

DATE	ÉVALUATION	CONTENU	LECTURES
14 janvier		INTRODUCTION : Antiquité • Notions classiques • Platon • Panini	Platon (383a-392e; 425c-440e); Aussant (2008)
21 janvier		Moyen âge – époque moderne • Modistes • Grammaire de Port-Royal	Grammaire de Port-Royal (1 <sup>re</sup> partie, chap. 1-3; 2 <sup>e</sup> partie, chap. 1-2 )
28 janvier		Linguistique comparative • Néogrammairiens • Proto-indo-européen • Jones • Humboldt	Scheer et Ségéral 2016 (sections 2 à 7)
4 février		Saussure • Signe linguistique • Langue vs parole • Diachronie vs synchronie	Saussure (1916) (1 <sup>re</sup> partie, chap. 1-3)
11 février	Test N°1	Fonctionnalisme • École de Prague (structuralisme + fonctionnalisme); Trubetskoy, Jakobson • Martinet • Dik	Chevalier (1997)
18 février		Structuralisme américaine • Bloomfield, Boas, Sapir • Langues autochtones • Relativité	Goldsmith et Laks (2021)
25 février		Grammaire générative (Syntaxe) • Chomsky • Grammaire syntagmatique • Transformations • Diversification : Minimalisme, HPSG, LFG, CG	Harris (2021, p.16-33); Puskás (2013, Ch.1)
4 mars		SEMAINE DE LECTURE – PAS DE COURS	
11 mars		Grammaire générative (Phonologie) • Phonème • <i>Sound Pattern of English</i> • Phonologie autosegmentale	Costaouec (2002)
18 mars	Test N°2	Sémantique générative • Linguistique cognitive • Lakoff • Langacker • Linguistique fondée sur l'usage • Tomasello • Bybee	Geeraerts et Cuyckens (2010)
25 mars		Typologie versus théorie • Variation • Universaux • Formalismes	Evans & Levinson (2009, p.1-20); Matthewson (2013)
1 avril		Connexionnisme (avec conférence invitée par Elizabeth A. Smith) • Connexionnisme en phonologie	Smolensky (1999)
8 avril		<i>Présentations</i>	
15 avril		CONGÉ – PAS DE COURS	
22 avril		<i>Examen</i>	

## Formules pédagogiques

- Cours magistraux et discussions en classe.
- Vous aurez accès aux documents liés au cours (plans des cours, diaporamas, lectures, etc.) sur le portail Moodle : [www.moodle.uqam.ca](http://www.moodle.uqam.ca). Il est de votre responsabilité de les consulter.

## Engagement et responsabilités

À part votre présence et participation active en classe, nous nous attendons à ce que vous étudiez les lectures et les diapositives présentées dans le cours. La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/06/Charte\\_droits\\_etudiants.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/06/Charte_droits_etudiants.pdf).

Les individus qui ont un besoin particulier relié à une situation de handicap doivent impérativement faire valider leurs mesures d'accommodements par le service à la vie étudiante le plus tôt possible ([www.sve.uqam.ca](http://www.sve.uqam.ca)).

## Évaluation

Les évaluations comprennent les éléments suivants :

ÉVALUATION	PONDÉRATION	DATE
Test n° 1	20%	11 février
Test n° 2	20%	18 mars
Présentation	20%	8 avril
Examen	40%	22 avril

## Tests et examen

Aucune documentation n'est permise durant les tests et l'examen final. L'absence à un test ou à l'examen entraîne une note de zéro, à moins que vous ne fournissiez une documentation adéquate (p.ex., une note médicale). Les tests seront retournés après la correction. Il faut demander une rencontre pour consulter l'examen.

## Présentation

Vous allez, dans des groupes de 3, présenter sur un(e) linguiste féminin ou racisé. Vous devez former vos groupes et vérifier avec nous votre choix de sujet avant la semaine de lecture. Cette présentation durera entre 9 et 12 minutes, et portera sur (1) le parcours de cette personne, et les courants importants dans son ère, et (2) la recherche de cette personne, son contenu, et son importance pour la linguistique. Votre présentation doit être bien chronométrée, bien répétée et claire. Elle doit inclure toutes les sous-sections mentionnées dans le paragraphe précédent. Un tiers de votre note dépendra de la qualité de votre présentation, et deux tiers de son contenu.

## Références

- Aussant, Emilie (2008). La grammaire de Pāṇini : quand la conscience linguistique d'un grammairien devient celle de toute une communauté. *Revue roumaine de linguistique*, București : Ed. Academiei Române, 1990-, 2008, LIII (4), pp.377-387.
- Arnaud, Antoine et Claude Lancelot (1660). *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royale*. Éd. Petitot (1810). Bossange et Masson, Paris.
- Chevalier, Jean-Claude (1997). Trubetzkoy, Jakobson et la France, 1919-1939. *Cahiers de l'ILSL*, N°9, 1997, pp. 31-43. [HTML]
- Costaouec, Denis (2002) De nouvelles phonologies ? Sur quelques évolutions récentes de la phonologie générative. Dans *La linguistique 2002/2* (Vol. 38), p. 139 à 158 [HTML]
- Evans, Nicholas et Stephen C. Levinson (2009). The myth of language universals : Language diversity and its importance for cognitive science. *Behavioral and Brain Sciences* 39:429-492. [HTML]
- Geeraerts, Dirk et Hubert Cuyckens. Introducing Cognitive Linguistics. Dans *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*, eds. Dirk Geeraerts et Hubert Cuyckens. Oxford University Press. [HTML]
- Goldsmith, John et Bernard Laks (2021). Chapitre V: La linguistique américaine, 1900-1940. Dans *Aux origines des sciences humaines*, pages 469 à 536. [HTML]
- Harris, Randy Allen (2021). *The Linguistics Wars*, 2e édition. Oxford University Press. p.16-33. [HTML]
- Matthewson, Lisa (2013). On How (Not) To Uncover Cross-Linguistic Variation. *Proceedings of the North East Linguistic Society 42*. Amherst, MA: GLSA, 323-342. [HTML]
- Platon (383a-392e; 425c-440e). *Cratyle*. Traduction de Victor Cousin (1887). Paris. [HTML]
- Puskás, Genoveva (2013). *Initiation au Programme Minimaliste: Éléments de syntaxe comparative*. Peter Lang, Berne.
- de Saussure, Ferdinand (1916). *Cours de linguistique générale*. 3<sup>e</sup> édition, eds. Charles Bally et Albert Sechehaye (1931). Payot, Paris.
- Scheer, Tobias et Philippe Ségéral (2016). L'actualité des néogrammairiens. *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* 23: 15-67. [HTML]
- Smolensky, Paul. 1999. Grammar-based connectionist approaches to language. *Cognitive Science*, 23(4), pp.589-613.

## Plagiat : Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18 Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca) (si ce lien ne fonctionne pas cliquez : [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca))

## Barème de notation

La notation finale qui apparaîtra sur le Relevé de notes officiel sera la notation littérale en vigueur au département de linguistique de l'UQAM. La notation littérale correspond au barème suivant :

APPRÉCIATION	POURCENTAGE	NOTE LITTÉRALE	/4,3
Excellent	93 ou +	A+	4,3
	85 ou +	A	4
	81 ou +	A-	3,7
Très bien	78 ou +	B+	3,3
	75 ou +	B	3
	71 ou +	B-	2,7
Bien	68 ou +	C+	2,3
	65 ou +	C	2
	61 ou +	C-	1,7
Passable	58 ou +	D+	1,3
	55 ou +	D	1
Échec	54 ou -	E	0

## Politique relative à la langue

En conformité avec la politique relative à la qualité de la langue, mise à jour le 21 février 2003 par le département de linguistique, toute note attribuée à un travail réalisé dans un cours, quelle que soit la nature du travail, doit inclure l'évaluation de la qualité de la langue. À cet égard, un maximum de 20% des points prévus pour chaque travail évalué sera enlevé pour les erreurs relatives à la qualité de la langue. À titre d'exemple, si un travail compte pour 40%, l'étudiante ou l'étudiant peut perdre jusqu'à un maximum de 8 points pour ce travail. Par langue, il faut comprendre la cohésion, l'orthographe, la ponctuation, le registre de la langue, la syntaxe, etc. N.B. Des modalités particulières d'application de cette politique régissent les cours dont l'objet même est la correction de la langue.

## Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment:

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

**Pour plus d'information:**

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

**Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le:**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH):

514 987-3000, poste 0886 ; [harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca); [harcelement.uqam.ca](http://harcelement.uqam.ca)

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante):

514 987-3185 ; [vie-etudiante.uqam.ca](http://vie-etudiante.uqam.ca)

Service de la prévention et de la sécurité:

514 987-3131